

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

OBJET

**Commission  
Technique d'Aide au  
Ravalement -  
Désignation des  
représentants du  
Conseil Municipal**

N° D\_26\_2026 (Direction Générale des Services)

L'an deux mil vingt-six, le 27 mars à 19 heures 04, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 21 mars deux mil vingt-six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoint au Maire, Mme BENADDA-SAHRIDJ, M. BOURDY, Mme CAMACHO, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme DOURET, Mme GONÇALVES, M. GRABSI, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. VILLEMIN, Mme YANGO LONGUET, M. BAROUKH, Mme BILLÉ, Mme DESANTE, M. DEYDIER, Mme DOIGNON, M. VATONNE, Mme DJILLALI, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : M. ESPARRAGA représenté par M. DURAND-BANCEL, Mme LEROY représentée par M. ASFAUX.

Secrétaire de séance : M. MALONGA.

~~~~~

DATE

D'AFFICHAGE

**30 mars 2026**

Il y a lieu après, d'une part l'élection municipale du 15 mars 2026 et d'autre part l'élection du Maire et de ses Adjoint en date du 21 mars 2026, de procéder à la désignation des diverses délégations du Conseil Municipal.

Dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) menées depuis de nombreuses années, a été créée une « Commission Technique » dont le rôle est d'étudier les demandes de subvention municipale pour les ravalements de façade,

Dans le cadre de la volonté municipale de poursuivre l'action engagée (notamment à l'appui du dispositif Action Cœur de Ville) sur le logement ancien en centre-ville et plus particulièrement, la mise en œuvre d'une véritable stratégie urbaine de lutte contre l'habitat indigne et dégradée, il y a lieu de poursuivre le dispositif d'aides municipales aux ravalements de façade.

Cette Commission est composée de six (6) représentants du Conseil Municipal – dont le Maire, membre de droit- et de techniciens,

**LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'UNANIMITÉ :**

➤ **DE DÉSIGNER** en qualité de délégués du Conseil pour siéger à la Commission d'Aide au Ravalement :

.../...

NOMBRE DE

CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

33

votants

35

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 077-217703057-20260327-D\_26\_2026-DE

suite de la délibération n° D\_26\_2026

1. M. le Maire (membre de droit)
2. M. Ertan BELEK
3. M. Gilles ASFAUX
4. Mme Paula CAMACHO
5. M. Jean De Dieu MALONGA
6. M. Antoine VILLEMIN

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



  
James CHÉRON